

MARQUET JEREMIE
 Directeur de l'école Boufflers
 11, rue Saint sauveur
 59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :
 Mme l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre
 Mme l'Adjointe déléguée aux Politiques Éducatives
 Mme l'Adjointe déléguée aux écoles
 M le Président du conseil de quartier de Lille Centre
 M le conseiller de quartier de Lille Centre
 M le directeur des Actions Éducatives de la ville de Lille
 M le référent de site / M le directeur de la restauration
 Mme la DDEN
 Mmes et Ms les représentants des parents d'élèves
 Mmes et Ms les enseignants de l'école
 M le représentant du RASED

ECOLE BOUFLERS
COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°1
MARDI 14 NOVEMBRE 2017
ANNEE 2017/2018 début : 17h30

Personnes présentes:

parents d'élèves présents : Mme Duriez, Mme Bouzaïb, Mme Holliet, Mme Lemettre, Mme Girardot, Mme Philippe, M Debrauwere, Mme Zon, Mme Zannier, Mme Dalesme, M Riquart, Mme Lallemand

équipe enseignante Boufflers : Mme Lurot, M Chalaud, M Boulard, M Quilleriet, Mme Lecauchois, Mme Steunou, Mme Hary, Mme Koprowski, Mme Bouzelhad, Mme Le Coutour, Mme Creton, M Gressier, Mme Blayac, Mme Vanhove, Mme Blayac, M Marquet (directeur)

représentants mairie : Mme Montagne (conseillère de quartier)

service actions éducatives : M Nolevaux

personnes excusées / absentes : Mme Brun (élue), Mme Lechner (élue), M Hanoh (élu), Mme Luciani (IEN Lille 1 centre), M Turbellin, Mme Sandt (DDEN), Mme Lagarde (parent), M Mercier (parent), Mme Lefelle (parent), M Potdevin (parent), Mme Parents (parent)

REMARQUE concernant la rédaction de ce document :

Le présent compte-rendu n'est pas rédigé dans l'ordre effectif des débats mais en fonction de l'ordre du jour établi 15 jours avant le conseil. Le conseil d'école, suite aux impératifs des représentants de la mairie de Lille, s'est dans un premier temps intéressé à l'organisation du temps scolaire puis aux travaux du restaurant scolaire avant de reprendre l'ordre du jour prévu.

RESULTATS DES ELECTIONS ET PRESENTATIONS DES PARTENAIRES

1) tour de table : M Marquet présente les différents partenaires

398 électeurs
 156 votants
 138 suffrages exprimés
 39,2% de participation
 LISTE Mme Duriez : 88,46%
 BLANCS/NULS : 11,54%

CARTE D'IDENTITE / BUDGET DE FONCTIONNEMENT

12 classes (2CP, 2CE1, 1 CE1/CE2, 2CE2, 2CM1, 2CM2, 1 Ulis, 1 dispositif UPE2A)
15 enseignants
1 enseignant RASED
1 AVSi + 2 équivalents temps plein Aseh
1 AADE (2 demi-journées /semaine)
1 Equipe Périscolaire et 1 équipe de restauration

la coopérative scolaire :

1 mandataire : M Marquet (2630 euros soit 68 % de la somme attendue)
Pour info : assurance de l'école 427,35 euros

LES COMPETENCES DU CONSEIL D'ECOLE

M Marquet expose le rôle et les missions du conseil d'école :

- 1) **vote le règlement intérieur**
- 2) **peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire**
- 3) **peut émettre un avis sur le projet d'école et adopte le projet d'école**
- 4) **suggère des améliorations de fonctionnement en ce qui concerne l'utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des enfants porteurs de handicap, les activités périscolaires et la restauration scolaire, l'hygiène, la protection et la sécurité.**
- 5) **s'informe sur l'organisation des APC et des études surveillées**

Le compte-rendu sera distribué par mail aux têtes de liste de représentants de parents d'élèves qui se chargeront de le diffuser auprès des autres parents élus. Il sera à disposition sur le site internet de l'école.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'école est modifié et amendé :

- **Dans l'en-tête**, il est ajouté : « ...(le règlement intérieur est) affiché dans le hall de l'école. »
- **Dans la partie 2 (Fréquentation et obligation scolaire)**, il est précisé le type de rendez-vous qu'il est autorisé de prendre sur temps scolaire. Il sera noté comme suit : ...«Dans le cas d'un rendez-vous (médical, orthophonie, psychologue ...) pris en début de matinée ou d'après-midi, l'enfant pourra revenir à l'école. »...
- Dans la partie 2**, des précisions sont apportées sur les heures de sortie du samedi et sur les heures de fermeture de grille.
- **Dans la partie 3, un article spécifique aux élections de délégués** de classe est créé. Il sera noté comme suit : « • Délégués de classe : chaque année, le lundi suivant les élections de parents d'élèves, l'école organisera des élections de délégués de classe. Les délégués de classe pourront notamment délibérer sur une partie de l'utilisation de la coopérative scolaire. »
- **La partie 6 (Santé scolaire. Hygiène)** est étoffée avec un article sur la protection de l'enfance :
« • La protection de l'enfance fait partie des missions des personnels de la communauté éducative. Elle s'exerce dans le cadre d'un partenariat avec les services sociaux du conseil départemental. Toute situation grave et/ou inquiétante sera signalée. »
- Dans la partie 6**, des précisions sont apportées sur les abréviations PAI et ALSH.
- **A la fin du règlement** il est ajouté une précision :
« Après le vote du conseil d'école, ce règlement intérieur est actualisé sur le site de l'école.
Les parents en sont avertis dans le cahier de liaison et doivent alors signer un document attestant que l'information leur a bien été donnée. »

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

L'ensemble des membres du conseil d'école est invité à prendre connaissance des annexes au règlement intérieur sur le site internet de l'école :

- **charte sur la laïcité**
- **charte internet**
- **règlement récréation et toilettes (élaboré et voté lors des conseils de délégués)**
- **plan des « jeux de cour » en récréation (élaboré et voté lors des conseils de délégués)**

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET D'ECOLE

Lors de la présentation du projet d'école, les parents d'élèves s'interrogent sur le fait de voir apparaître l'axe « maîtrise de la langue » en troisième position.

L'équipe enseignante précise que le projet d'école n'est pas encore finalisé (nous sommes en attente du projet académique). Les enseignants réfléchiront sur la présentation de ces axes. Il pourra peut-être être proposé un axe « maîtrise des langues et des langages » qui engloberait l'étude des langues vivantes, la maîtrise de la langue française et la programmation informatique.

A) le point sur le volet langues vivantes

1) l'anglais en classe

Cette année, nous n'avons pas obtenu d'assistant « Langues Vivantes ». La mise en œuvre du projet d'école sera plus difficile. Les enseignants sont dans une dynamique d'autoformation depuis 3 ans. Ils vont tout faire pour travailler dans le sens du projet d'école.

De la même manière, la ville de Lille n'octroiera pas, cette année, de partenaire anglophone.

Les priorités par niveau restent les mêmes :

- Arts plastiques et visuels en CE1,
- Littérature anglaise et saynètes en CE2,
- EPS en CM1
- Sciences en CM2.
- Théâtre et Saynète en ULIS

Ces enseignements, en plus de l'horaire dévolu classiquement à l'apprentissage de l'anglais, permettent de parler en situation avec un réinvestissement du vocabulaire et des structures syntaxiques.

2) Nos Ateliers Pédagogiques Complémentaires (APC)

Tous les vendredis midis, nous proposons aux élèves des APC autour de l'anglais :

- **des jeux de société en anglais** avec Mme Lurot et M Boulard
- un **Ciné Club** (anglais/français) avec Mme Lecauchois et Mme Steunou
- un atelier **Web Radio** avec Mme Hary et M Chalaud
- un **DRAMA CLUB** en anglais avec Mme Koprowski et Mme Creton
- un atelier **programmation/langage informatique/anglais avec le logiciel SCRATCH** avec M Quilleriet et Mme Bouzelhad

Ce sont encore de multiples occasions de parler anglais dans des situations originales.

Les enseignants précisent que des retours sur ces ateliers auront lieu lors des Portes Ouvertes et/ou sur notre site internet d'école. Il y a déjà une rubrique Web Radio depuis 4 ans, une page consacrée à la chorale depuis 2 ans, une rubrique Ciné Club. Nous allons réfléchir sur la mise en valeur des ateliers DRAMA CLUB et SCRATCH.

Pour mener à bien ces actions (entre autres), **la municipalité a fourni à l'école un chariot informatique mobile contenant 15 ordinateurs portables connectés à internet et au photocopieur de l'école.**

La maintenance est assurée par les services de la mairie de Lille.

Le conseil d'école remercie la municipalité d'avoir accédé à sa demande de matériel informatique.

Remarque : Les ateliers pédagogiques complémentaires sont à destination des élèves de CE2, CM1 et CM2 pour ce premier trimestre. Des groupes de soutien pour les élèves de CP et CE1 seront mis en place au deuxième trimestre en fonction des besoins des élèves.

4) Le voyage en Angleterre pour les CM2

Les élèves de CM2 de Mme Koprowski et M Chalaud devraient, cette année encore, partir une journée en Angleterre. La somme à récolter est importante. L'objectif reste la gratuité pour tous les élèves. La difficulté réside dans l'incertitude de l'obtention de « réserves parlementaires » suite à leur suppression annoncée par le nouveau gouvernement.

5) le Néerlandais

A la demande de l'Éducation Nationale et dans un souci de continuité et de cohérence avec le collège Franklin, les élèves de CM1 et CM2 de l'école bénéficient d'une initiation au néerlandais 30mn par semaine.

6) Le projet « sections internationales » italien et espagnol

Le rectorat et la DSDEN 59 ont la volonté commune d'ouvrir des sections internationales en espagnol et en italien de façon progressive (entre septembre 2018 et septembre 2020) sur le Lycée Montebello, le collège Franklin et l'école Boufflers..

Nous pouvons dès aujourd'hui annoncer que dès la rentrée 2018, des actions en espagnol seront menées grâce à nos deux enseignants habilités : M Chalaud et Mme Lurot.

7) La semaine thématique ERASMUS + (30 ans du dispositif ERASMUS)

Les élèves ont vécu une belle expérience la semaine du 16 au 21 octobre. Au programme : Assembly, chorale en anglais, découverte d'albums de de BD en anglais et en espagnol, travail sur la construction européenne ... Plusieurs articles rendent compte de ce beau moment sur notre site internet.

B) les autres axes prioritaires :

M Marquet présente les autres axes du projet d'école.

- **les sciences les mathématiques et les TUIC** : mise en place du cahier d'expériences, du cahier de géométrie, participation à la semaine des mathématiques et Calcul@tice, site WEB
- **la maîtrise de la langue** (grammaire, conjugaison et l'orthographe) : porte-vues, lire pour les autres, semaines thématiques, créations littéraires et audiovisuelles...
- **l'ouverture culturelle et le vivre ensemble** : sorties culturelles, élection de délégués, conseil des délégués et lien avec le CME, actions de solidarité (cross du P'tit Quinquin...), accueil des parents, accueil de tous les publics (handicap, allophone ...), fort taux d'inclusion des élèves notifiés à la MDPH, recherches documentaires et exposés, diplôme de secourisme pour les CM2.

Le rôle de Madame Le Coutour, notre coordinatrice ULIS, est à nouveau expliqué. Le fonctionnement quant à l'accueil des élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (MDPH, inclusions, difficulté scolaire, adaptation scolaire ...) est exposé. Les enseignants de l'école accueillent de façon efficiente les élèves de l'ULIS grâce à la présence de Madame le Coutour. Au quotidien, elle apporte son expertise à l'ensemble de l'équipe enseignante même quand il ne s'agit pas d'élèves notifiés à la MDPH. Les inclusions en classe ordinaire se passent très bien. Les élèves de milieu « ordinaire » accueillent de façon bienveillante les élèves dits « différents ». Nous ne constatons ni de moqueries ni remarques à l'égard des élèves concernés.

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE ET LE PPMS

La sécurité à l'école comporte de nombreux aspects : sécurité incendie, sécurité au travail des personnels, confinement, exercices intrusion ...

Chaque année, Monsieur Marquet explique les différents dispositifs lors de la réunion de rentrée parents-professeurs. Pour se préparer, l'équipe enseignante doit donner les bonnes habitudes aux élèves afin de réagir au mieux selon les situations. Pour cela différents exercices existent :

- exercices incendie (3 par an)
- exercice confinement (1 par an)
- exercice intrusion (2 par an)

Question des parents : Avez-vous maintenant un moyen de communication en cas d'attentat-intrusion ?

Le conseil d'école s'attarde sur l'exercice « attentat-intrusion ».

L'exercice « attentat-intrusion » s'est déroulé le lundi 13 novembre au matin.

Les remarques restent les mêmes que lors des exercices précédents et concernent en grande partie le système d'alerte par SMS qui ne paraît vraiment pas pertinent. Il faudrait trouver un système fiable, rapide et efficace permettant une diffusion large et rapide de l'information aussi bien pour les classes à l'intérieur de l'école que les classes en sortie scolaire. L'information « évacuation » ou « confinement » doit aussi être donnée de façon claire.

Le conseil d'école demande à la municipalité de doter le groupe scolaire en talkie-walkie ou en balise de type « SOS ATHENA ».

Intervention des parents d'élèves : Sécurité aux abords de l'école

Les parents constatent régulièrement des comportements d'automobilistes dangereux aux heures d'entrée et de sortie d'école. Ce souci semble coïncider avec le changement de plan de circulation : davantage de véhicules empruntent les rues avoisinantes du groupe scolaire.

On observe également des soucis spécifiques le samedi matin lors de mariages (cortèges bruyants, rodéos en voiture, véhicules mal stationnés par exemple).

Quelles mesures peuvent-être mises en place pour améliorer la sécurité et le calme aux abords de l'école ?

Monsieur Nolevaux informe le conseil d'école que le service en charge des mariages a été interpellé.

Les citoyens qui se marient sont informés afin de limiter les incivilités aux abords de l'école.

En cas de situation délicate, la Police Municipale intervient pour ramener le calme. Certains comportements de parents d'élèves eux-mêmes (se garer en double file ...) sont aussi à l'origine de troubles autour de l'école. Chacun doit se responsabiliser. Monsieur Nolevaux affirme sa volonté d'assurer la sécurité aux abords des écoles.

Question des parents d'élèves : Pourriez-vous nous communiquer l'échéancier présentant les différentes étapes jusqu'à la décision finale concernant l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018 ?

Quelle est la date de la consultation municipale ? Quelle forme prendra cette consultation ? Quels choix seront proposés ?

Monsieur Marquet rappelle le cadre :

A la demande de madame le Maire et de 13 autres maires de la métropole, un protocole d'évaluation de l'organisation de la semaine scolaire a été mis en place de façon conjointe entre la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) et la DSDEN du Nord.

A) L'évaluation menée par l'Éducation Nationale

1) **Les enseignants des écoles élémentaires** (mais pas ceux des écoles maternelles) ont été sollicités pour répondre à une enquête en ligne au mois d'octobre. Cette enquête avait pour objectif d'évaluer les effets des modes d'organisation du temps scolaire (OTS) sur les pratiques enseignantes.

Différents domaines étaient questionnés : OTS et bénéfices sur les apprentissages, OTS et transitions périscolaires, partage des espaces et du matériel, relations au sein de la classe et autonomie des élèves, motivation et fatigue des élèves, organisation pédagogique et plan de travail, gestion de l'erreur et de la difficulté scolaire, évaluation et remédiation, APC, NAP, organisation personnelle de l'enseignant et bien-être, sentiment d'efficacité ...

2) **Une évaluation par une équipe de recherche de Tours** a commencé depuis le 8 novembre avec des tests attentionnels répétés sur les 4,5 jours de la semaine. Des mesures sur le sommeil nocturne, la fatigue, l'attention, la perception et l'estime de soi vont être faites. 4 écoles sont concernées Desbordes Valmore et Lamartine (Lille), Salengro (Armentières) et école Dutoit à Seclin. Les niveaux sujets à l'étude sont le CP, le CE2 et le CM2. Des pré-tests sont prévus à partir du 14 novembre et les tests réels auront lieu entre le 20 et le 25 novembre. Parallèlement, un questionnaire parents et un questionnaire enseignants et périscolaire va être distribué (thèmes abordés : agenda, représentation du sommeil, niveau de fatigabilité) afin de dégager des tendances et d'évaluer la cohérence des valeurs éducatives.

3) **Une troisième enquête** est ouverte depuis le 9 novembre. Elle est accessible en ligne **pour tous les parents d'enfants scolarisés sur Lille**. Il s'agit d'un questionnaire d'une trentaine de questions auxquelles il faut consacrer entre 20 et 30 minutes. Les questions portent sur la réussite des élèves, le comportement, la santé, les habiletés sociales, l'organisation de la vie familiale et les relations parents / famille / école.

Certains parents d'élèves ont déjà répondu au questionnaire et s'interrogent : il leur est possible de répondre plusieurs fois, des écoles comme l'ancienne maternelle Daudet apparaissent sur les choix possibles et des écoles de St Maurice Pellevoisin ne sont pas référencées ... Vers qui se tourner pour faire part de ces remarques ?

Monsieur Nolevaux informe que toutes ces remarques sont remontées aux inspecteurs de circonscription et sont centralisées par M Dierendonck, IEN en charge de ce dossier. Des ajustements ont déjà été opérés depuis le début de l'enquête.

Les résultats, conclusions et tendances de cette enquête devraient être connus début 2018.

B) La consultation initiée par la mairie de Lille

Parallèlement à cette évaluation portée par l'Éducation Nationale, la Mairie de Lille consultera les 18000 parents d'élèves lillois début 2018 et posera deux questions :

- Êtes-vous pour la semaine de 4 jours ou 4 jours 1/2 ?
- Êtes-vous pour l'école le mercredi ou le samedi ? (En fonction de la réponse à la première question).

La question de l'allongement de la matinée ne semble pas faire l'objet de questions particulières.

Monsieur Nolevaux apporte des précisions.

Dores et déjà, des groupes de travail (formés en fonction des circonscriptions) se constituent et permettent à des parents volontaires de se réunir. Des grilles d'analyses, des documents « type » et des documents « ressource » seront distribués aux parents d'élèves qui s'engagent dans cette réflexion. Dans ces groupes, quatre directeurs du service Éducation sont missionnés en tant que « facilitateur ».

Les parents d'élèves de l'école Boufflers peuvent participer au premier groupe de travail ce samedi 25 novembre au restaurant scolaire Lalo-Pouchins (9h30-11h30).

Certains directeurs d'école avaient été consultés avant la mise en place de la réforme. Les directeurs ou les enseignants seront-ils conviés à ces groupes de réflexion afin de faire part de leurs conclusions et analyses ?

Monsieur Nolevaux répond que non car la mairie de Lille n'est ni l'employeur ni le supérieur hiérarchique des enseignants. L'Éducation Nationale consulte déjà les enseignants via le questionnaire de la DEPP.

Monsieur Marquet rappelle que l'expérience et la réflexion des enseignants peuvent apporter des réponses aux questions que certains parents se poseront lors de ces groupes de travail.

Durant ces temps de travail par circonscription, les parents d'élèves pourront soumettre l'idée de l'allongement de la matinée.

Les parents d'élèves se demandent si une proposition d'allongement de la matinée serait étudiée pour le seul groupe scolaire.

Ce ne sera pas possible, il convient de trouver une organisation unique sur l'ensemble de la ville. Monsieur Nolevaux rappelle quelques incontournables :

- la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à deux heures (temps de repas correct pour les enfants, contraintes organisationnelles ...)
- journée inférieure à 5h30
- demi-journée ne devant pas excéder 3h30
- 9 demi-journées travaillées (dont mercredi matin)

Toute autre organisation est soumise à dérogation. La ville de Lille, avec le samedi matin travaillé et des journées de 5h35, a bénéficié du cadre dérogatoire.

Suite à ces groupes de réflexion, un vote sera proposé aux 18000 parents lillois. Ce sera la consultation.

Les modalités de mise œuvre (formulation de la question, vote papier, vote électronique ...) ne sont pas encore décidées. Ce vote se fera quand les résultats de l'évaluation « Éducation Nationale » seront connus (fin janvier 2018) pour que les parents puissent faire un choix éclairé.

A la fin de la consultation, la municipalité ira dans le sens du choix exprimé par les parents d'élèves.

Si la ville passe à la semaine des 4 jours, les enfants bénéficieront-ils toujours des NAP ?

Non, la mise en place des NAP est liée directement avec une OTS basée sur 9 demi-journées. Ce sont les textes qui posent ce cadre légal.

C) L'évaluation de l'existant au niveau de l'école Boufflers

Au niveau de l'école, nous avons déjà fait part de certaines conclusions (cf conseils d'école du 2 février 2017 et du 6 juin 2017). Nous nous étions appuyés sur différents rapports d'experts (IGEN et DGESCO de 2015 / Fotinos et Testu de juin 2016).

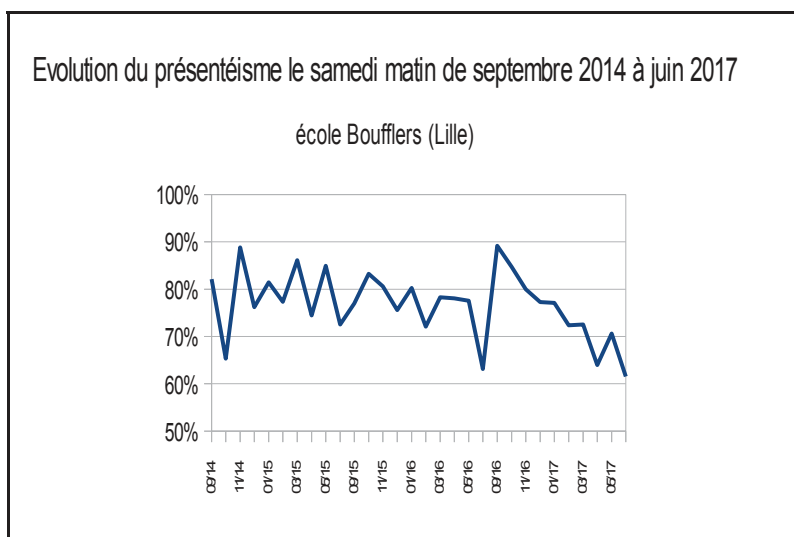
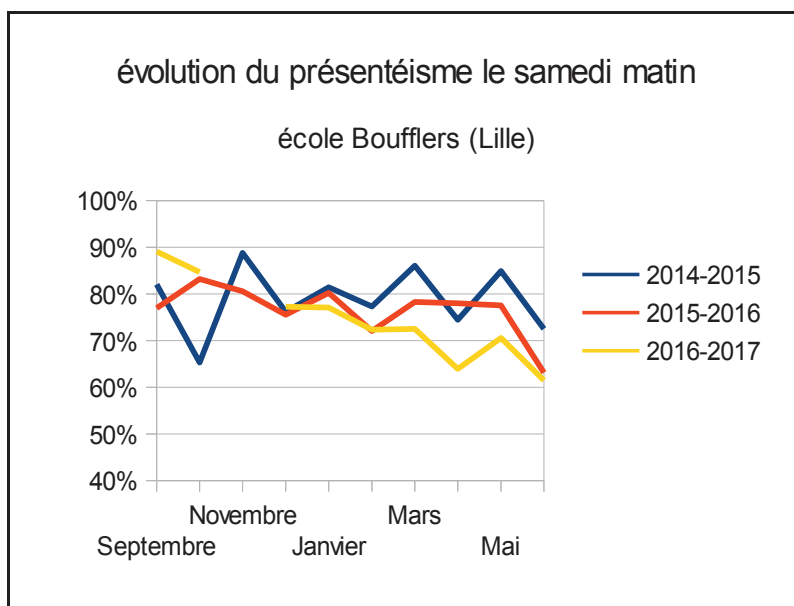
Nous avons questionné trois thématiques principales :

- le cadre général de l'OTS (organisation du temps scolaire)
- l'impact de l'OTS sur les enseignements et les résultats scolaires
- la question de l'absentéisme du samedi matin

L'évolution des résultats scolaires et l'absentéisme des élèves lors de la demi-journée supplémentaire n'ont pas fait l'objet de questionnement au niveau des évaluations citées ci-dessus. Le conseil d'école s'intéresse à ces deux questions. Des compléments au bilan réalisé lors des deux derniers conseils d'école sont donnés à la représentativité scolaire.

1) Le présentéisme du samedi matin.

mode de calcul : (total des présences du samedi / total des présences du vendredi) X 100



Le conseil note une nette baisse du présentéisme sur les 4 années écoulées de 20 points.

Malgré les efforts engagés et déjà énoncés lors de précédents conseils, nous constatons une baisse de fréquentation le samedi matin. Les chiffres du présentéisme « réel » sont même inférieurs aux chiffres donnés car les élèves absents le vendredi et le samedi ne sont pas pris en compte dans ces pourcentages.

Les parents d'élèves demandent si les enseignants constatent des différences de fréquentation en fonction de la classe des élèves (CP ou CM2 par exemple).

Cette question n'a pas été évaluée, il serait intéressant de l'étudier.

2) Les résultats scolaires

a) Évaluations CP

Depuis septembre 2013, nous faisons passer aux élèves de CP des évaluations dès le début de l'année.

Le conseil d'école note une baisse de 14,35 points de réussite aux évaluations d'entrée en CP entre septembre 2013 et septembre 2016.

Le changement de protocole d'évaluation ne nous permet pas de comparer les résultats avec la rentrée 2017.

Le conseil d'école s'interroge sur les raisons de cette tendance (le changement du public accueilli, les programmes de 2008, l'absentéisme du samedi matin ...)

Si les raisons sont multifactorielles (cf compte-rendu du CE du 2 février 2017), les courbes du présentisme et les réussites des élèves aux évaluations de début d'année en CP semblent liées. L'absentéisme du samedi matin semble être une réelle question à se poser..

S'il n'est pas possible de comparer ces résultats avec ceux obtenus lors des évaluations de septembre 2017(changement de protocole d'évaluation sur une grande partie des compétences évaluées), on peut s'arrêter sur les résultats en production d'écrit. Ils avaient connu une nette baisse entre septembre 2014 et septembre 2016. Un long travail sur la liaison GS/CP avec le soutien de la circonscription de Lille 1 Centre a permis d'améliorer de façon significative les résultats à ces mêmes épreuves dès la rentrée 2017.

Le pourcentage d'élèves ayant atteint les niveau syllabico-alphabétique et alphabétique (niveaux attendus entre 5 et 7 ans) gagne 8,4 points alors que le pourcentage d'élèves fragiles (stade présyllabique niveau attendu à 4 ans) perd 12,6 points.

Le travail engagé par les enseignants de CP (Mme Lurot et M Quilleriet) avec l'équipe enseignante de maternelle et l'équipe de circonscription de Lille 1 Centre semble porter ses fruits. La tendance reste à confirmer dans les années à venir.

Monsieur Nolevaux dit que la réforme des programmes de 2016, associée à l'organisation du temps scolaire actuelle, peut aussi être à l'origine de ces bons résultats.

b) Évaluations CM2

Des évaluations sont aussi passées en début de CM2 (septembre) depuis la rentrée 2015. Entre septembre 2015 et septembre 2017, nous constatons :

- en lecture / compréhension : - 11 points
- en production d'écrits : + 9 points
- en mathématiques : + 4 points

En moyenne, sur l'ensemble des compétences : + 2,2 points

Si les résultats aux évaluations CM2 semblent stables sur les trois dernières années, les évaluations réalisées à l'entrée du CP montrent une nette dégradation du niveau des élèves à leur entrée en école élémentaire en français et en mathématiques.

Aucune des cohortes de l'école n'a à la fois passé d'évaluations à l'entrée au CP, en début de CM2 et vécu une scolarité avec l'OTS actuel.

Les élèves accueillis en CP en septembre 2014 sont aujourd'hui en CM1.

c) Conclusion

Nous ne constatons pas d'amélioration des performances scolaires des élèves depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Le niveau de septembre 2014 (pour les élèves de CP) n'a toujours pas été retrouvé.

3) un départ des élèves vers le privé ?

Question des parents d'élèves : Observe-t-on une diminution du nombre d'élèves à l'école Boufflers ?

Si oui, où partent les élèves ?

fin d'année	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
élémentaire	5	6	2	8			
collège			10	19			
total			12	27			

Les seuls chiffres dont dispose M Marquet sont ceux-ci. Il paraît, avec si peu de données, difficile de dégager des tendances même si l'école voisine Saint Sauveur ouvre des classes et construit de nouveaux bâtiments.

Monsieur Nolevaux renseigne le conseil d'école.

A l'échelle de la ville, il n'est pas constaté de fuite du public vers le privé. Les effectifs sont plutôt stables avec des variations perceptibles en fonction des quartiers. Il peut apparaître des épiphénomènes mais il n'y a pas de phénomène global. Monsieur Nolevaux insiste sur l'importance du travail de liaison avec les collèges de secteur.

Les parents d'élèves s'interrogent : pourquoi les écoles privées sont toujours à 4 jours ?

Cela n'a pas été imposé par les directives ministérielles.

Quant à la question de l'agrandissement des bâtiments de l'école St Sauveur, Monsieur Nolevaux informe le conseil que des écoles publiques aussi sont construites (Wagner). Les chiffres à la disposition de la ville sont ceux de Base Élèves. Il réaffirme qu'il n'y a pas de fuite vers l'enseignement privé à l'échelle de la ville.

D) Les suites à donner / position du conseil d'école

1) **Concernant l'allongement de la matinée** l'ensemble des participants décide de procéder à un vote afin de pouvoir faire valoir la voix du conseil de l'école Boufflers lors des groupes de réflexion initiés par la ville de Lille.

Question : Souhaitez-vous une matinée d'école plus longue ?

A main levée, le conseil d'école a répondu **OUI** à l'unanimité.

Le conseil d'école se prononce donc à l'unanimité pour un allongement du temps de classe sur la matinée.

2) **Concernant les 4 jours, 4 jours et demi, le mercredi et le samedi**, l'ensemble du conseil d'école s'accorde (sans vote mais avec débat) à prendre le temps de la réflexion et à attendre les résultats des différentes évaluations, enquêtes, analyses et consultations afin de pouvoir se prononcer en connaissance de cause.

Le deuxième conseil d'école sera placé début février.

LES TRAVAUX DU RESTAURANT SCOLAIRE

Intervention des parents d'élèves : Les parents de l'école Boufflers sont extrêmement inquiets de la tenue de travaux en site occupé. Ils craignent pour la sécurité et la santé des enfants et des personnels. Pourriez-vous nous donner des détails sur l'échéancier et nous communiquer la date de la réunion d'informations relative aux travaux de la restauration scolaire annoncée lors du conseil d'école du 2 février 2017. Où vont manger les enfants de l'école Boufflers durant les travaux ?

La présentation du projet doit, dans un premier temps, se faire auprès des élus par les architectes en charge du projet et la maîtrise d'œuvre de la ville de Lille. Ensuite, le projet sera présenté aux conseillers de quartiers, aux enseignants et aux parents.

Les travaux commenceront pendant l'été 2018 et se termineront au cours du 1er trimestre 2019. Il pourra y avoir des travaux d'anticipation sur les vacances de printemps mais les gros travaux se tiendront l'été. Les services municipaux ont l'habitude de réaliser des travaux en site occupé et font toujours attention à la sécurité des élèves et du personnel.

Monsieur Marquet et Madame Hanicot ont déjà fait part de contraintes : ne pas utiliser les entrées d'école lors des allers et venues des ouvriers et ne pas amputer la cour de récréation de l'école Boufflers.

Monsieur Nolevaux dit que ces contraintes sont difficiles à tenir. Il faudra délimiter une zone au bout de la cour. L'école Boufflers pourra continuer de fonctionner pendant les travaux, les entreprises sont aptes à assurer la sécurité et le bien-être.

Les élèves de maternelle iront manger au restaurant scolaire Lalo-Pouchins. Les élèves d'élémentaire iront au restaurant provisoire boulevard de Strasbourg.

Le conseil d'école a déjà été informé de ce projet lors des conseils précédents.

Si le choix des entreprises ne peut se faire ou si les appels d'offre sont infructueux, Monsieur Nolevaux assure que les gros travaux ne se feront pas en présence des enfants et qu'ils seront décalés dans le temps.

Si des problèmes apparaissent lors des travaux, les services dirigés par Monsieur Nolevaux seront réactifs.

Le plan Vigipirate impose une vigilance absolue à toute personne entrant dans l'école or lors de l'exercice du lundi 13 novembre des agents municipaux sont entrés faute d'avoir été prévenus. Comment contrôler, lors des travaux l'identité des personnes qui entrent dans l'école ?

Lors de chaque réunion en mairie, il est rappelé aux agents leur obligation de se présenter au directeur quand ils rentrent dans une école.

Intervention des parents d'élèves : Des problèmes de quantité ont été évoqués par des parents, au niveau du repas de midi et du goûter.

Nous souhaitons un rendez-vous avec le responsable de site, M. Renault, afin de trouver ensemble des pistes de remédiation et nous souhaiterions être mis en contact avec la personne qui s'occupe d'établir les menus et quantités pour la restauration scolaire des écoles de Lille.

Une réunion est planifiée avec Laurent Renault, référent de site, afin de répondre aux questions des parents et de gagner du temps en conseil d'école.

Monsieur Marquet rappelle que ces questions intéressent le conseil d'école car elles font partie de ses attributions. Un retour de la réunion spécifique à ce sujet sera fait lors du prochain conseil.

Autres questions des parents d'élèves

Natation

Les parents de l'école Boufflers remercient vivement la Mairie de Lille pour les créneaux supplémentaires permettant, cette année, aux élèves de CP de pratiquer la natation. Deux classes seulement restent orphelines de natation cette année sur Boufflers ; ces mêmes élèves n'ayant jamais eu d'apprentissages natatoires dans leur parcours scolaire.

Serait-il envisageable de doter ces 2 classes de CE1 de créneaux de natation cette année, soit dans le cadre de l'EPS, soit dans le cadre des NAP ?

Ce n'est pas possible pendant les NAP à cause d'un temps de prise en charge trop court.

Sur le temps scolaire, il paraît difficile d'obtenir ces créneaux cette année car les plannings d'occupation des piscines sont faits en amont (partenariat conseiller pédagogique EPS et service de sports).

Nous proposons d'en faire la demande pour la rentrée 2018.

NAP

Les parents de l'école Boufflers souhaiteraient des activités musicales avec des intervenants spécialisés durant les NAP afin d'élargir le panel artistique de tous les enfants de l'école Boufflers.

Monsieur Renault répond : Le projet NAP est construit au regard du projet d'école. L'accent est donc aussi mis sur les langues vivantes. Il va faire « remonter » les demandes mais il sera trop tard pour des interventions « Plan Musique », il faudra faire appel à des intervenants extérieurs.

Monsieur Marquet projette un document issu du projet d'école (page 15) répartissant les activités et actions en fonction des différents temps de l'enfant. L'axe « Langues vivantes » est placé en priorité sur le temps scolaire et les APC. Les découvertes et créations musicales sont plutôt placées sur des temps de NAP.

Séjour CP à Phalempin

La semaine annulée à Phalempin proposée à la classe de CP de Mme Lurot sera-t-elle décalée ?

Depuis le conseil d'école, nous avons appris que la classe de découverte de Madame Lurot sera décalée à la mi-mai.

DEMANDES ET REMERCIEMENTS

Remerciements

Le Conseil d'École remercie la municipalité pour :

- les tickets de métro pour les sorties pédagogiques
- le chariot informatique
- les séances de natation pour les élèves de CP
- le retour dans le dispositif « Coup de Pouce »

Demande spécifique à la mise en place du PPMS :

La dotation en talkies-walkies (environ 25 pour le groupe scolaire) ou en balise de type « SOS ATHENA »

Demandes diverses

Des séances de natation pour les élèves de CE1

Le remplacement de tous les ordinateurs de la salle informatique

L'installation de panneaux de basket dans la cour au-dessus des buts de handball (cf compte-rendu conseil de délégués)



L'installation de porte-affiches devant chaque salle de classe

La rénovation des toilettes côté Kennedy (1er et 2ème étage)

La rénovation de la balustrade en bois de la cour de récréation

Le conseil d'école prend fin à 20h35

**annexe au compte-rendu :
règlement intérieur**

Les secrétaires de séance		Le Président
Madame Le Coutour	Madame Lecauchois	Monsieur Marquet
		 Marquet Jérémie Directeur de l'école Boufflers 11, rue Saint Sauveur 59000 Lille